

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 25 mai 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le 25 mai 2020 à 20 H 30 pour l'élection du maire et des adjoints.

Etaient présents : M. ANASTACIO José, M. BEAUDIER Ruben, M. BERTHELOT Pascal, M. BESSON Nicolas, Mme DELMARCHE Valérie, M. FARY Jean-François, Mme JACQUET Marie-Laure, M. LONGHI Antonio, Mme MARQUES SOUSA Noémie, M. MARQUES Adelino, Mme MESTRE Hélène, M. PAULET Sébastien, M. PELISSIER Philippe, Melle ROUX Céline, M. TIXIDRE Richard.

1) Election du Maire

Pascal BERTHELOT a été élu maire au 1^{er} tour de scrutin.

2) Désignation du nombre des adjoints

Le Conseil a décidé de fixer le nombre des adjoints au Maire à quatre (4).

3) Election des adjoints

Sébastien PAULET a été élu 1^{er} adjoint au 1^{er} tour de scrutin. Il est chargé des travaux, de la voirie, des bâtiments publics.

Hélène MESTRE a été élue, au 1^{er} tour de scrutin, 2^{ème} adjointe, chargée des finances, du budget et de la fiscalité.

Marie-Laure JACQUET a été élue, au 1^{er} tour de scrutin, 3^{ème} adjointe, chargée du social, du tourisme et de la communication.

M. Nicolas BESSON a été élu 4^{ème} adjoint, chargé du sport, de la jeunesse, de l'animation culturelle et de l'éducation.

4) Délégations du maire consenties par le conseil municipal

Le Conseil Municipal décide de confier au maire, pour la durée du mandat, un certain nombre de délégation en matière d'administration générale, de comptabilité, de justice, d'urbanisme, de préemption.

5) Fixation du montant des indemnités de fonction maire et adjoints

Le Conseil fixe les indemnités de fonction suivantes :

- le Maire : 32 % de l'indice brut 1027 soit 1 244.60 € par mois.
- les adjoints : 9 % de l'indice brut 1027 soit 350.04 € par mois

à compter du 26 mai 2020.